

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE  
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**ET ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2022**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Au conseil d'administration de

### **CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Beauregard & Breault, CPA inc.*

Beauregard & Breault, CPA Inc.

*Pierre Breault, CPA auditeur*

Par Pierre Breault, CPA auditeur

Blainville, le 7 juillet 2022

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE  
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2022**

**TABLE DES MATIÈRES**

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3
FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9 - 10

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE  
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

1

**RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Contributions - Municipalités régionales de comté	252 064	249 064
Contributions - Ville de Saint-Jérôme	16 560	16 560
Contributions - Cégep de Saint-Jérôme	8 586	
Contributions - Institut National du sport du Québec	267 200	4 129
Contributions - Institut National du sport du Québec - Athlètes sans CREM	78 780	47 283
Protocole d'entente - Institut régionale des sports (annexe C)	95 747	87 061
Services	213 514	163 794
Subventions - Covid 19	50 000	
Subventions salariales	99 941	188 986
Intérêts	490	374
	<u>1 082 882</u>	<u>757 251</u>
<b>CHARGES</b>		
Programmes de soutien (annexe A)	758 572	481 351
Fonctionnement (annexe B)	200 363	163 918
Protocole d'entente - Institut régionale des sports (annexe C)	98 764	62 415
Contribution pour la mise sur pied de la Fondation Jeunesse Sportive des Laurentides	2 000	30 000
	<u>1 059 699</u>	<u>737 684</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>23 183</u></u>	<u><u>19 567</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE  
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

				2022	2021
	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation interne	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>11 828</b>	<b>41 383</b>	<b>156 604</b>	<b>209 815</b>	190 248
Excédent des produits sur les charges			23 183	<b>23 183</b>	19 567
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 434)		5 434		
Utilisation de l'affectation interne (note 3)		(41 383)	41 383		
Affectation interne (note 3)		14 000	(14 000)		
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>6 394</b>	<b>14 000</b>	<b>212 604</b>	<b>232 998</b>	<b>209 815</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

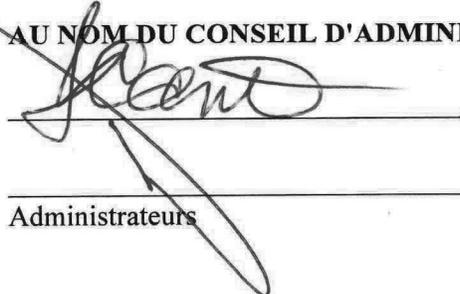
**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE  
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**BILAN**

**31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	269 239	139 085
Débiteurs (note 4)	<u>186 122</u>	<u>276 705</u>
	455 361	415 790
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	<u>6 394</u>	<u>11 828</u>
	<u><u>461 755</u></u>	<u><u>427 618</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	112 911	101 957
Apports reportés (note 7)	<u>75 846</u>	<u>75 846</u>
	188 757	177 803
<b>DETTE À LONG TERME (note 8)</b>	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	<u>228 757</u>	<u>217 803</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	6 394	11 828
Grevé d'une affectation interne (note 3)	14 000	41 383
Non affecté	<u>212 604</u>	<u>156 604</u>
	232 998	209 815
	<u><u>461 755</u></u>	<u><u>427 618</u></u>

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

  
\_\_\_\_\_  
Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE  
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

4

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	23 183	19 567
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - équipement sportif	3 638	3 638
Amortissement - Mobilier et agencement	71	71
Amortissement - équipement informatique	1 725	1 150
	<u>28 617</u>	<u>24 426</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	90 583	(7 663)
Créditeurs	10 954	(12 244)
Apports reportés		(5 000)
	<u>101 537</u>	<u>(24 907)</u>
	<u>130 154</u>	<u>(481)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles		<u>(3 452)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de la dette à long terme		<u>40 000</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	130 154	36 067
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>139 085</u>	<u>103 018</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u>269 239</u>	<u>139 085</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

### 1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté des impôts sur le revenu. Le Conseil a pour mission de :

Promouvoir le sport et l'activité physique dans la région des Laurentides;

Offrir aux athlètes identifiés des services de soutien à la performance ainsi qu'à leurs organisations structurantes et aux entraîneurs oeuvrant dans la région des Laurentides.

### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Comptabilisation des produits

Le Conseil utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le Conseil est raisonnablement assuré de sa réception.

Les produits protocole d'entente et revenus de services sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice auquel ils se rapportent et que leur réception est raisonnablement assurée.

#### Apports reçus en services

Les apports, sous forme de biens et services ne sont pas constatés dans les états financiers sauf pour les locaux dont la juste valeur de cet apport de 16 560 \$ qui est constaté dans les produits et charges de l'organisme.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Équipement sportif	5 ans
Mobilier et agencement	5 ans
Équipement informatique	3 ans

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE  
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2022**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers**

Évaluation des instruments financiers

Le Conseil évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

**3- AFFECTATION INTERNE**

	Équipement Informatique	Covid-19	Jeux du Canada 2031	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 383	40 000		41 383
Utilisation de l'affectation interne	(1 383)	(40 000)		(41 383)
Affectation interne	<u>          </u>	<u>          </u>	14 000	<u>14 000</u>
Solde à la fin	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>14 000</u>	<u>14 000</u>

Au cours de l'exercice, le Conseil a approuvé les virements interfonds suivants:

1 - Utilisation des affectations interne de 1 383 \$ du fonds d'équipement informatique et de 40 000 \$ du fonds Covid-19.

2 - Affectation du fonds non affecté au fonds grevé d'une affectation interne d'un montant de 14 000 \$ pour l'étude de faisabilité pour le dépôt d'une candidature pour les Jeux du Canada de 2031.

Le Conseil ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autre fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**4- DÉBITEURS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients	178 164	176 161
Protocole d'entente - Institut régional des sports		3 398
Subventions	687	94 030
Taxes de vente	<u>7 271</u>	<u>3 116</u>
	<u>186 122</u>	<u>276 705</u>

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE  
SPORTIVE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2022

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement sportif	18 189	13 136	5 053	8 691
Mobilier et agencement	354	248	106	177
Équipement informatique	5 175	3 940	1 235	2 960
	<u>23 718</u>	<u>17 324</u>	<u>6 394</u>	<u>11 828</u>

6- CRÉDITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	46 919	54 664
Salaires et vacances	65 992	47 293
	<u>112 911</u>	<u>101 957</u>

7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitués des sommes reçues des Municipalités régionale de comté et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	75 846	80 846
Montants reçus durant l'exercice	252 064	244 064
Montants constatés à titre de produit	<u>(252 064)</u>	<u>(249 064)</u>
Solde à la fin	<u>75 846</u>	<u>75 846</u>

8- DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Prêt d'une valeur nominale de 40 000 \$, sans intérêt, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable jusqu'au 31 décembre 2023. Une aide gouvernementale de 10 000 \$ sera comptabilisée si le prêt est remboursé avant le 1er janvier 2024.	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2022

### **8- DETTE À LONG TERME (suite)**

Ce prêt a été obtenu afin d'aider l'organisme à payer ses dépenses opérationnelles pendant la pandémie de la Covid-19. Ce prêt est sujet à une vérification par les autorités canadiennes afin de s'assurer que l'organisme a rencontré tous les critères d'admissibilité à l'obtention du prêt.

### **9- INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Conseil, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties manque à ses obligations financières. Le Conseil évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation. Le Conseil est exposé au risque de crédit par ses débiteurs.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à *des passifs financiers*. *Le Conseil est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et de sa dette long terme.*

### **10- CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE  
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ANNEXE A- PROGRAMMES DE SOUTIEN</b>		
Salaires et charges sociales - Coordination	112 314	85 687
Salaires et charges sociales - Sciences de l'entraînement	285 195	163 839
Achats d'équipements	13 471	555
Formation et perfectionnement des entraîneurs et intervenants	38 458	24 049
Déplacements et représentation	14 964	6 662
Location de plateaux sportifs	39 126	29 812
Sous-traitants	210 669	155 427
Services médicaux sportifs	23 165	8 555
Soutien aux compétitions et camps d'entraînement	17 572	3 127
Amortissement - équipement sportif	3 638	3 638
	<u>758 572</u>	<u>481 351</u>

**ANNEXE B- FONCTIONNEMENT**

Salaires et charges sociales	128 441	123 826
Papeterie et fournitures de bureau	15 694	8 685
Déplacements - Administration	853	487
Loyer	3 643	3 643
Publicité et promotion	15 109	8 438
Honoraires professionnels	14 314	13 493
Taxes et permis	14 922	1 906
Assurances	1 024	
Télécommunications	3 293	1 573
Amortissement - Mobilier et agencement	71	71
Amortissement - équipement informatique	1 725	1 150
Frais bancaires	1 274	646
	<u>200 363</u>	<u>163 918</u>

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE  
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ANNEXE C- PROTOCOLE D'ENTENTE - INSTITUT REGIONALE DES SPORTS</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	70 017	75 000
Location	25 095	12 061
Machines distributrices	<u>635</u>	<u>          </u>
	<u>95 747</u>	<u>87 061</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales - Appariteurs, coordination et science de l'entraînement	84 930	39 890
Salaires et charges sociales - administration	8 838	8 046
Achats d'équipements		6 196
Entretien général	682	220
Fournitures	2 667	5 330
Sous-traitants	155	1 218
Télédistributions	<u>1 492</u>	<u>1 515</u>
	<u>98 764</u>	<u>62 415</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>(3 017)</u></u>	<u><u>24 646</u></u>